

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 140 (2014)  
**Heft:** 12: BFUP

**Vereinsnachrichten:** Pages SIA

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# PAGES sia

Pages d'information de la sia - Société suisse des ingénieurs et des architectes

## « QUI PENSE VILLE DOIT PENSER COLLECTIF »

Ariane Widmer Pham a été élue au comité de la SIA lors de la dernière assemblée des délégués. Architecte et urbaniste, elle dirige le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL). Rompue aux questions d'aménagement du territoire, elle porte un regard sensible et pointu sur cette Suisse qui s'urbanise et les enjeux qui en découlent.



(Photo Joël Christin)

*Quels thèmes souhaitez-vous approfondir, en tant que membre du comité de la SIA ?*

Je pense que la SIA doit s'investir fortement dans la question de l'aménagement du territoire et de l'urbain. A ce titre, j'espère, au sein du comité, pouvoir contribuer aux réflexions et actions concernant les agglomérations et les transformations territoriales en cours.

La Suisse est dans une situation de forte mutation, due à la poussée démographique et à la pression qui s'ensuit sur le territoire. Je suis convaincue que nous devons prendre la mesure de cette urbanisation de la Suisse. Pour moi, cette transformation doit se faire de manière interdisciplinaire, hors des logiques sectorielles. Dans ce processus, les architectes et ingénieurs ont un rôle majeur à jouer. Ils doivent collaborer entre eux et avec les autres acteurs impliqués dans une démarche intégrative. Qui pense ville doit penser collectif. Il s'agit de revenir à l'idée de la forme et du sens de l'urbain. Nous ne sommes plus dans une logique d'extension territoriale, mais de reconquête de lieux déjà entamés qui permet de préserver des territoires non bâtis.

*Pensez-vous que tous les acteurs, qu'il s'agisse des mandataires, des politiques, des citoyens, sont prêts à travailler de cette façon ? Et par*

*quels moyens peut-on favoriser le travail interdisciplinaire ?*

Bonne question... Une façon de créer un contexte favorable, c'est de se mettre dans une logique de projet. Il s'agit de concevoir le projet comme une chose plus large, de le considérer dans le temps et à des échelles multiples. Qui dit projet, dit processus, pilote, équipe, but commun et structure politico-technique qui prennent la mesure de sa complexité. Il est indispensable qu'on en revienne à faire du projet dans toutes ses dimensions et que l'on sorte de la logique unique de l'affectation.

*Vous êtes architecte et urbaniste, vous plaidez pour le vide comme pour le plein. Au sein du comité de la SIA vous représentez le groupe professionnel environnement (BGU). Cela vous convient-il ?*

Je me suis posé la question si, en tant qu'architecte urbaniste, j'étais en mesure de représenter le BGU. Oui, le professionnel qui travaille dans la dimension territoriale prend forcément en compte les notions de vide et de plein. Le paysage est tantôt naturel, tantôt construit. Le tout doit être en équilibre. De plus, la ville dense et mixte, soignant les transitions avec les paysages alentours, permet de préserver et de diminuer les impacts sur l'espace non bâti.

*Deux femmes rejoignent les rangs du comité de la SIA qui a fait de la question du genre un thème d'importance. Quelle est la place de la femme dans la planification aujourd'hui ?*

La présence des femmes est importante. Je constate que dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, les femmes sont nombreuses. Mais je dirais avant tout que pour réussir un projet il s'agit de travailler en équipe.

*Comment l'aménagement du territoire peut-il influencer la conciliation travail-famille ?*

Dans la façon de fabriquer de la ville et d'aménager le territoire, une dimension nouvelle apparaît, qui va selon moi en se renforçant. C'est l'idée de la proximité associée à une certaine densité et à une mixité, fonctionnelle, sociale et intergénérationnelle. Plus précisément, si nous sommes capables de faire des « morceaux » de ville dans lesquels l'offre de logements est variée, les équipements nombreux, la vie de la population s'en trouvera facilitée et enrichie.

L'évolution et les tendances montrent que plus l'espace périurbain se densifie par le développement de nouveaux quartiers mixtes et animés, plus les relations internes à cette entité se démultiplient, et plus les mouvements vers le centre-ville diminuent. Si, aujourd'hui, on ne peut remplir certaines fonctions qu'au centre-ville, intensifier la vie en périphérie permettra d'y accroître la proximité. On peut dire qu'il y a une sorte de rééquilibrage.

*Vous êtes cheffe de projet pour la mise en œuvre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois. L'aménagement et la mise en valeur de cette portion de territoire, de manière concertée entre les huit communes qui le composent, s'inscrit dans la projet d'agglomération Lausanne-Morges. Quels enseignements tirez-vous de cette expérience et des transpositions sont-elles possibles à d'autres régions ?*

Le SDOL est né au moment où débutait la politique nationale sur les agglomérations au début des années 2000. Il a posé, en précurseur, la question de l'intercommunalité dans les projets d'agglomération. Si, dans le cadre du SDOL, cette question s'est réglée par la création d'un bureau chargé de mettre en œuvre les orientations de développement décidées par les politiques, ailleurs elle a pris des formes différentes. Il y a clairement d'autres exemples et façons de faire, mais le SDOL a eu un rôle pilote. Aujourd'hui, les réflexions évoluent et les expériences s'alimentent les unes les autres, au travers notamment des échanges initiés par l'Office fédéral du développement territorial et l'ASPAN.

Le SDOL a proposé dès le départ une vision et un processus. Aujourd'hui le projet s'est

### Série d'entretiens avec les membres du comité de la SIA

Quelles sont les idées qui motivent la SIA et les personnalités qui l'animent ? Une série d'interviews des membres du comité interroge les fondements de leur engagement. Après les interviews du directeur du bureau, Hans-Georg Bächtold, d'Andrea Deplazes (TRACÉS 19/2010), d'Adrian Altenburger (TRACÉS 18/2010), de Valerio Olgiati, de Daniel Meyer (TRACÉS 10/2011), du président de la SIA Stefan Cadosch (TRACÉS 08/2012), de Nathalie Rossetti, de Pius Flury, d'Eric Frei (TRACÉS 15-16/2013), et de Daniele Biaggi (TRACÉS 03/2014) la parole est à l'urbaniste Ariane Widmer Pham.

complexifié, les tâches ont évolué. La question de la mobilité reste néanmoins centrale, la dimension environnementale a pris de l'ampleur, le domaine du patrimoine naturel et bâti a été introduit.

Enfin, la remise du Prix Wakker en 2011 récompensant la démarche entreprise par les communes de l'Ouest lausannois a été un encouragement pour continuer dans cette voie.

*Quelle est la valeur patrimoniale d'un territoire tel que celui-là, composé de nombreuses friches ?*  
Le territoire de l'Ouest Lausannois possède des visages multiples. Il a souvent été malmené. Comme dans d'autres espaces périurbains, il existe un patrimoine qu'on n'a pas l'habitude d'apprécier – des témoins du passé industriel, des grands ensembles de logements, des maisonnettes ouvrières. Ces lieux méritent que l'on y pose un autre regard. Il y a aussi le bien commun qu'est le paysage, un élément patrimonial très fort que l'on doit aussi revaloriser. Plus généralement, pour faire un bon projet urbain, pour intervenir sur un territoire, il faut l'aimer. Et dans l'Ouest lausannois comme ailleurs, il y a quantité de trésors cachés. La démarche entreprise par les communes de l'Ouest lausannois avec le SDOL est transposable à de nombreuses autres périphéries de Suisse.

*Il est question de regard. Celui des professionnels, mais aussi celui du grand public. Comment donner au citoyen des clés de lecture qui favorisent sa compréhension de l'environnement naturel et construit ?*

Le citoyen est exigeant, il devient un acteur toujours plus important qui, d'ailleurs, peut donner un coup d'arrêt à un projet. La transformation de notre environnement concerne tout le monde. En parler, en débattre, permet de se forger une opinion, de la faire évoluer, de se doter d'une culture partagée. Les démarches participatives, dans le cadre des projets, constituent un autre moyen d'action. L'attitude de la population face aux transformations n'est pas figée, elle grandit, évolue au gré des expériences et des échanges.

Je suis convaincue qu'il convient également d'agir au plan culturel en thématissant cette Suisse en devenir.

*Vous appuyez donc le travail de la SIA pour défendre la culture du bâti contemporain au niveau du Message culture de la Confédération ?*  
Je soutiens clairement le Message culture que défend la SIA auprès de la Confédération. Là aussi on entre dans des démarches transdisciplinaires et intégrées. Un axe thématique consacré à la culture du bâti, tant du passé que du futur, doit être dégagé dans ce message.

*Vous jonglez entre les différentes échelles : architecture / urbanisme / projet / vision / local /*

*national / vie professionnelle / vie familiale. Quel est votre moteur ?*

Travailler à plusieurs niveaux simultanément me passionne. Considérer le projet à plusieurs échelles, c'est prendre la mesure de sa dimension temporelle, donc du processus. C'est lui donner le plus de chances de réussites.

*Sur quelles étapes de votre parcours vous retournez-vous volontiers ?*

Mon parcours est marqué par 10 ans de pratique dans l'architecture, 5 ans d'expérience dans l'aménagement du territoire, 5 ans dans la gestion de grands projets complexes à Expo.02. Le travail que je réalise aujourd'hui au sein du bureau du SDOL intègre toutes ces dimensions. Il me permet de m'investir pleinement dans ma fonction en valorisant mes expériences précédentes dans un contexte qui demande un travail d'anticipation et de création, et de surcroît un travail en équipe.

*Et la SIA ?*

La SIA est garante de professionnalisme, de qualité et d'éthique de la profession. Je m'y investis aujourd'hui pour contribuer à cet engagement et je suis heureuse de pouvoir élargir mon champ d'action au niveau national. Je constate que la SIA rompt avec les logiques sectorielles et adopte une vision complexe du bâti et du territoire. Elle favorise une démarche intégrative de tous les acteurs de l'aménagement du territoire et développe une dimension politique, qui en fait un acteur essentiel au niveau suisse.

*Propos recueillis par Nicole Schick, secrétaire générale de la SIA Vaud*

#### Repères biographiques

Ariane Widmer Pham (1959) est née à Sion et a obtenu son diplôme d'architecture auprès de Luigi Snozzi à l'EPFL. Après ses études, elle a entre autres aiguisé son profil professionnel auprès des « Z architectes » de Sierre et Lausanne avant de se tourner de plus en plus vers des activités d'urbanisme. Après plusieurs années au service des autorités d'aménagement du territoire du canton de Vaud, elle a occupé le poste d'adjointe du directeur technique et de cheffe design au sein de la direction technique d'Expo.02. Depuis 2003, elle dirige le bureau d'études intercommunal du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL). Depuis mai 2014, Ariane Widmer Pham est membre du comité de la SIA.

## SALON SUISSE 2014 POSITIONS ET DÉBATS AUTOUR DE LA CULTURE DU BÂTI SUISSE

En prélude à la Biennale d'architecture de Venise 2014, le « Salon Suisse » a ouvert ses portes dans la Cité des Doges. Complément au pavillon suisse, il accueillera réflexions et débats sur le patrimoine bâti national.

A côté du pavillon national des Giardini, le « Salon Suisse » a ouvert ses portes au Palazzo Trevisan degli Ulivi pour l'édition 2014 de la Biennale d'architecture de Venise. Il s'agit d'une manifestation annexe au programme du pavillon, organisée par la Fondation Pro Helvetia. Sous le titre « The next 100 Years – Scenarios for an Alpine City State », les architectes zurichois et curateurs du salon Hiromi Hosoya et Markus Schaefer lancent une plateforme de discours public sur la culture du bâti suisse. L'une des questions clés qui seront débattues dans ce cadre est de savoir comment concevoir le siècle à venir dans un monde toujours plus urbanisé et en transformation accélérée. Le timing pour la diffusion de ce propos ne pouvait mieux tomber, puisqu'elle intervient juste après la présentation par le Conseil fédéral du Message culture 2016-2019, qui accorde pour la première fois à la culture du bâti la place qui lui revient.

Le samedi de Pentecôte a vu affluer plus de 200 personnes pour la session inaugurale du Salon Suisse, avec des hôtes d'honneur parmi lesquels le conseiller fédéral Alain Berset et l'ambassadeur de Suisse à Rome. En dépit du contexte politique actuel, le Palazzo a accueilli l'événement dans une atmosphère animée et presque familière : à Venise, on se connaît et on se rencontre !

### PERCEPTION DYNAMIQUE DE LA CULTURE DU BÂTI

La SIA était également représentée par une délégation, dans le cadre de cette manifestation qu'elle soutenait financièrement et thématiquement. La SIA et Salon Suisse poursuivent en effet un but fondamentalement analogue : affûter la perception du bâti contemporain, non seulement dans les cercles spécialisés, mais aussi au sein de la société et auprès des décideurs politiques. Dans son allocution, le président de la SIA Stefan Cadosch a donc plaidé pour une approche plus globale et une perception plus dynamique de la culture bâtie. Le besoin croissant de villes intelligentes, vertes et attractives, dotées d'un caractère propre et d'une identité affirmée appelle des approches nouvelles et inclusives : face à des tâches toujours plus complexes et des conditions-cadres en mutation, des savoir-faire techniques pointus doivent être complétés par des compétences inter-et transdisciplinaires, qu'il s'agit de développer de manière ciblée. D'autres personnalités incluant des critiques, des publicistes, des pionniers de l'urbanisme, des chercheurs et des architectes de renom ont encore exprimé leurs visions de la culture du bâti suisse lors de cette session inaugurale du Salon. La diversité des points de vue s'est traduite par un large éventail de postulats : appels à une distinction plus courageuse et



En plein dialogue: Stefan Cadosch et Alain Berset lors de l'ouverture du Salon  
(Photo Pro Helvetia / Rachele Maistrello)

radicale entre la densité et le vide, à des espaces urbains plus structurés et profilés, à davantage de fonctionnalité et moins d'extravagances, jusqu'au vœu d'une meilleure concertation entre ville et campagne. Si la variété des propositions ne saurait se résumer à un dénominateur commun, elles reflétaient toutes le leitmotiv de l'actuelle biennale: Fundamentals – soit un retour aux sources et à l'essentiel.

Documentées par les curateurs, ces différentes contributions constitueront le socle des trois salons encore à venir. Afin d'éviter un chevauchement avec la Summer Academy programmée au pavillon, ils auront lieu de septembre à début novembre. La session finale est fixée au 20 novembre. Venise vaudra donc le détour jusqu'en automne.

Myriam Barsuglia, responsable SIA-International, [myriam.barsuglia@sia.ch](mailto:myriam.barsuglia@sia.ch)

## COMMISSION CENTRALE DES NORMES: COMPTE RENDU DE SÉANCE

Lors de sa dernière séance, la Commission centrale des normes (ZN) a refusé de donner son imprimatur. Elle a en revanche donné son feu vert à deux projets de révision et approuvé le lancement des travaux pour un nouveau cahier technique et deux propositions de révision.

Lors de sa séance du 4 juin 2014, la Commission centrale des normes (ZN) a renvoyé la norme SIA 266 *Construction en maçonnerie*, avec la SIA 266/1 *Construction en maçonnerie – Spécifications complémentaires* à la commission sectorielle responsable des normes de structure, afin qu'elle clarifie des différences apparentes concernant l'attestation de la sécurité sismique par le calcul basé sur les déformations. Les projets de révision de la norme SIA 195 *Fonçage de tubes* et de restructuration du cahier technique SIA 2023 *Ventilation des habitations* n'ont en revanche pas suscité d'oppositions et pourront démarrer. Quant aux travaux déjà bien avancés sur un nouveau cahier technique SIA 2054 *Poussières de silice en milieu de travaux souterrains*, ils ont obtenu le feu vert formel de la commission.

Les propositions de nouveau cahier technique pour les *Murs de pierres sèches* et de révision du

cahier SIA 2044 *Bâtiments climatisés – Méthode de calcul* ont été acceptées. Des projets correspondants doivent maintenant être élaborés. Précédant ces votes d'approbation, un objet depuis longtemps à l'ordre du jour a été traité. Dorénavant, tous les projets de norme devront faire l'objet d'une évaluation sommaire sur le plan du développement durable, aussi bien lors de leur acceptation qu'au moment de la délivrance de l'imprimatur (sur la base du triple impératif environnemental, économique et social). Publiée en 1978, la norme SIA 215 *Liants minéraux* a été retirée de la collection des normes, vu qu'une norme européenne correspondante pour les plâtres – est désormais disponible (SN EN 13279). Quant au projet envisagé pour la *Récolte de bois*, il a été supprimé de la liste car les associations concernées ne sont pas parvenues à s'accorder sur son contenu. Au niveau organisationnel, le cahier des charges de la nouvelle commission des normes environnementales et du développement durable (KNU) a été discuté et ses membres doivent être désignés pour être élus lors de la prochaine séance.

Enfin, l'ordre du jour de la prochaine séance commune avec la ZO début septembre prévoit un nouveau débat sur la notion de « validité » temporelle des normes, ainsi que sur les questions liées à la « formation continue » et aux « exigences en matière d'utilisation ».

Markus Gehri, responsable normes et règlements, [markus.gehri@sia.ch](mailto:markus.gehri@sia.ch)

## POUR LA DURABILITÉ DANS LA CONSTRUCTION

La SIA crée une nouvelle commission de normalisation: la Commission des normes environnementales et du développement durable (KNU) sera désormais chargée d'examiner la durabilité et la compatibilité environnementale des normes applicables à la construction et aux produits y afférents.

Les problématiques environnementales et de développement durable ont maintenant pris place dans l'agenda mondial et la normalisation européenne se renforce aussi dans ce domaine. Au cœur de ce dispositif figure la nouvelle ordonnance européenne sur les produits de construction, dont la nouvelle législation suisse correspondante reprend le contenu, et qui prescrit désormais l'indication des caractéristiques écologiques de tous les produits de construction. Ces développements poussent la SIA à se doter d'une commission des normes environnementales et du développement durable (KNU) comme chef de file pour ces questions.

Cette commission directrice assure la conduite, la coordination et la surveillance des commissions de normes et groupes de travail qui lui sont rattachés. Elle dépend directement de la Commission centrale des normes (ZN) et sert

d'interlocuteur interne (comité de la SIA, ZN) et externe (pouvoirs publics, sociétés spécialisées) dans son domaine.

Le portefeuille de la KNU inclut toutes les normes SIA qui traitent prioritairement de durabilité et de questions environnementales:

- Construction durable dans le bâtiment et le génie civil
- Urbanisme durable
- Déclaration des caractéristiques écologiques des matériaux de construction
- Déchets de chantier/évacuation des eaux de chantier
- Dangers naturels
- Commission d'accompagnement CEN/TC 350 *Contribution des ouvrages de construction au développement durable*

La commission suit et complète les activités de normalisation de la SIA. (sia)

Pour mettre sur pied la KNU, nous recherchons des personnalités correspondant aux profils suivants:

- formation en architecture, génie civil ou environnement avec expérience professionnelle;
- expérience pratique des normes SIA;
- bonnes connaissances de l'allemand et du français;
- âge entre 25 et 55 ans env.

Le travail dans les commissions de la SIA repose sur le bénévolat; le défraiement est assuré conformément au règlement SIA ad hoc. Veuillez adresser vos éventuelles questions à Markus Gehri, responsable des normes et règlements, bureau SIA, tél. 044 283 15 55, [markus.gehri@sia.ch](mailto:markus.gehri@sia.ch) ou à Silke Sedvallson, bureau SIA, tél. 044 283 15 19, [silke.sedvallson@sia.ch](mailto:silke.sedvallson@sia.ch)

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir début août 2014 un bref CV et une lettre de motivation à l'adresse: Bureau SIA, Silke Sedvallson, Selnaustrasse 16, case postale, 8027 Zurich ou par courriel (adresse ci-dessus).



**Contrat de planificateur: le grand inconnu**  
4 septembre 2014, Fribourg, 16h00 – 19h00  
Code PV01-14, inscription: [www.sia.ch/form](http://www.sia.ch/form)

**Gestion des parties prenantes**  
4 septembre 2014, webinaire, 13h00 – 14h30  
Code Web38-14, inscription: [www.sia.ch/form](http://www.sia.ch/form)

**Bien planifier sa retraite**  
10 septembre 2014, Lausanne, 17h00 – 19h30  
Code PTV11-14, inscription: [www.sia.ch/form](http://www.sia.ch/form)

**La norme SIA 118 dans la pratique**  
15 et 16 septembre 2014, Yverdon, 9h00 – 17h30  
Code AB75-14, inscription: [www.sia.ch/form](http://www.sia.ch/form)

**Expertise économique dans l'immobilier**  
20 septembre 2014, Lausanne / Fribourg, 9 mai  
Code CAS, inscription: <http://expertise.epfl.ch>